



SNES-PARIS



Snes-FSU-Paris

SOMMAIRE

1. Edito et calendrier.
 2. Appel pour un autre lycée.
 3. Parcoursup. Communiqué FSU.
 4. Bilan CFP. Communiqué SNES-FSU
- Paris interpellations lycéens 22 mai

S3 de Paris – 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL cedex
Tél : 01 41 24 80 52 - email : s3par@snes.edu - Site <http://www.paris.snes.edu>

Les raisons de la colère

Parcoursup provoque beaucoup d'anxiété. La moitié des lycéens n'a obtenu aucune réponse ferme pour leur orientation. Et pour ceux qui ont obtenu une « proposition », elle ne correspond pas forcément à un de leurs premiers choix. Cette période de stress risque de durer alors qu'ils entrent dans la dernière ligne droite de préparation de leur baccalauréat.

Parcoursup, c'est la mise en place d'une sélection généralisée et étendue à l'entrée à l'université sans l'annoncer ouvertement ni le reconnaître. Ne parlons pas des critères pour le moins très opaques et très variés d'une université à l'autre : ici, classement par les notes, avec des départages au centième près, là, notes mais pondérées en fonction de la réputation du lycée, ailleurs, on a épluché les lettres de motivation quand on n'a pas cherché des « plus » hors cursus scolaire. Cette sélection sera d'autant plus socialement discriminante qu'elle repose aussi sur des rédactions de lettres de motivation ou sur des à côté qui le sont tout autant : pratiques extrascolaires payantes, certifications payantes...

Des lycéens de plusieurs établissements ont exprimé leur mécontentement de différentes façons pendant la manifestation unitaire du 22 mai en allant expliquer les raisons de leur refus de Parcoursup aux autres lycéens, en manifestant sur la voie publique, en occupant des locaux... A plusieurs reprises, les forces de l'ordre sont intervenues et elles ont parfois agi de façon disproportionnée et sans discernement, sans que leur méthode soit dénoncée par le Ministre de l'Intérieur. Ce n'est pas en envoyant les forces de l'ordre que l'on répond au désarroi d'une jeunesse qui sait que, sans études supérieures, l'accès à un emploi lui sera difficile, et qui n'est pas entendue par les responsables politiques qui considèrent savoir ce qui est bon pour elle.

Le SNES-FSU condamne toutes les formes de violence. Cependant, le mécontentement doit pouvoir s'exprimer, cela fait partie de l'Etat de droit. Les réponses autoritaires d'un président de la République et de son gouvernement aux abois car les sondages s'effritent, sont des gages aux plus réactionnaires. Les propos du Ministre de l'intérieur qui demande aux manifestants de se transformer en milice, et ce, contre les règles de notre Etat de droit, sont inacceptables et ne sont pas dignes d'un ministre de la République. La radicalisation du pouvoir s'exprime contre le dialogue social, contre l'ensemble de ce qui structure notre société, à l'exception des plus riches, des puissants. Les évadés, pardon, les « optimisés » fiscaux, les lobbys des grands groupes sont plébiscités par l'État, ils sont reçus en grande pompe à l'Elysée. Le porte-parole du gouvernement ose dire dans la presse que le pouvoir « défend les droits de l'homme pauvre », le tout sans évoquer la baisse des APL, la hausse de la CSG, la dégradation des services publics et les cadeaux fiscaux aux plus riches (ISF et Exit Tax). Emmanuel Macron fait le choix d'une politique réactionnaire, digne de celle mise en œuvre par Margaret Thatcher, aussi bien sur le plan économique que sur le plan sécuritaire. Il abandonne une partie de la population et clive la société. Le Président de la République pourrait bien incarner l'incendiaire, celui qui jette les étincelles, alimente l'incendie, avec une extrême droite en embuscade...

Nathalie Dehez, Laetitia Faivre, Elsa Le Goupil, Ketty Valcke,
Co-secrétaires académiques du SNES-FSU Paris

**On vote dans les S1
Élection à la CAN**

Du 14 mai au 6 juin
(voir PSI n°390)

**Calcul du nombre
d'heures perdues par
établissement avec le
lycée Blanquer**

Outil à retrouver en
ligne (transmettre les
résultats au S3)

Carrières**CAPA mouvement intra:**

Psy-EN, CPE: le 1er juin
Enseignants: le 8 et le
11 juin

CAPA hors classe:

CPE 20 juin
certifiés 28 juin
Psy-EN 3 juillet

**CAPA classe exception-
nelle:**

agrégés 19 juin
CPE 20 juin
certifiés 29 juin
Psy-EN 3 juillet





Appel pour une autre réforme du lycée Construire une véritable culture commune

Déstructuration de la voie générale et mise à mal de la voie technologique, introduction massive du contrôle continu dans le baccalauréat, adéquation forcée de l'orientation des élèves aux capacités du supérieur (« Parcoursup »), refonte d'ampleur des programmes, la réforme du lycée voulue par M. Blanquer réduit l'offre d'enseignements et fait voler en éclats les classes de Première et de Terminale générales.

Avec la diminution des horaires en seconde, la fin des dédoublements et des heures de travail en groupe qui se profile, la transformation d'enseignements communs en spécialités ou options facultatives, le travail sur l'orientation dévolu aux enseignants, cette réforme conduira à une transformation profonde du métier enseignant. Toutes les disciplines subiront d'une manière ou d'une autre une dénaturation ou une perte horaire assortie d'une hausse des effectifs de classe.

A cette diminution de moyens s'ajoute l'autonomie grandissante laissée aux établissements :

- On ne sait pas si un cadrage national imposera à tous les établissements des combinaisons prédéfinies de spécialités pour assurer une égalité d'accès à la formation sur l'ensemble du territoire.
- Quel sera le contenu des enseignements pluridisciplinaires comme l'« Enseignement scientifique » ? A quels enseignants seront-ils confiés ? En l'absence de définition claire, leur contenu pédagogique dépendra de la manière dont chaque établissement utilisera la Dotation horaire globale.
- Aucun horaire n'est prévu pour préparer le "grand oral", l'heure destinée à la préparation des TPE ayant été supprimée.

En outre, les programmes doivent être écrits en moins de six mois : quelle qualité en attendre ?

C'est moins de lycée pour plus d'économies, sur le dos des élèves comme des personnels.

Nous refusons le principe d'une réforme qui produira à coup sûr un accroissement considérable des inégalités géographiques et sociales.

Nous exigeons le retrait des textes sur le bac et le lycée et demandons l'ouverture de discussions pour une autre réforme.

Parcoursup : morceaux choisis de #parcoursup après les résultats du 22 mai...

Maître Coco

Bac : 10,7
Licence : 10,1
Master : 11,8
CRFPA : 14,5
Aujourd'hui avocat heureux. Ma seule chance dans la vie : avoir choisi mon orientation loin de #parcoursup.

Coord Jeunes Bdx

Juste un grand bravo à l'université de Bordeaux Montaigne qui a tenu sa promesse et a répondu « oui » à toutes les candidatures sur Parcoursup. Merci d'avoir tenu tête et d'avoir été aux côtés de ceux qui militent pour une université ouverte à tous depuis le début du mouvement.

Sophie Vénétitay

Dans ma classe de TES 21 élèves sur 34 sans aucune proposition. AUCUNE ! Ceux qui n'avaient que des vœux en fac ou ceux qui avaient pensé une stratégie cohérente. Qu'on ne vienne pas me parler d'humain dans la machine.

Thé Badasse One

Je suis impressionnée par le nombre de personnes qui soutiennent Parcoursup au motif que « à la fin tout le monde aura une place » comme si l'expérience de l'attente et de l'anxiété pendant les semaines à 17/18 ans pendant les révisions du Bac était anodine.

Raphaël Pradeau

J'ai cours ce matin à des élèves en pleurs qui se demandent à quoi bon avoir le bac si c'est pour ne pas poursuivre d'études post bac. Ceux qui sont déjà les plus fragiles ont une dose de stress supplémentaire à 3 semaines du bac... Bravo pour la psychologie !

Prof beaucoup VNR

Ce matin avec mes classes c'était la cellule de soutien psychologique, qui finalement n'était pas tant un fake que ça, sauf que je ne suis pas psychologue.

La FSU dénonce le fiasco de Parcoursup : 400 000 lycéen·ne·s mis dans l'angoisse juste avant le bac ! (Communiqué de presse du 22 mai)

Les premiers chiffres sont vertigineux : selon la ministre, 400 000 lycéen·ne·s sont "en attente" ou "refusé.e.s" sur l'ensemble de leurs vœux (soit 50% des inscrits). La FSU constate avec affliction que ces premiers chiffres dépassent les analyses les plus pessimistes quant à l'usage de la plate-forme "Parcoursup" pour affecter les bacheliers. Depuis des mois, la FSU a dénoncé la méthode choisie par le gouvernement qui institutionnalise une forme de tri social des bacheliers pour leur inscription en premier cycle universitaire. Plus de la moitié des futurs bacheliers reçoivent un premier signal décourageant à quelques jours du baccalauréat. C'est inacceptable ! Le gouvernement a fait le choix de refuser d'entendre l'expression de la jeunesse à accéder à une formation et un diplôme de l'enseignement supérieur. Depuis des mois, un mouvement social conteste les fondements de la politique de sélection à l'entrée de l'université. Le gouvernement s'enferme dans le déni et choisit la répression comme seule réponse. La FSU exige que tous les lycéens lauréats du baccalauréat puissent choisir leurs études. Ce qui nécessite :

- un renforcement de l'orientation scolaire comme mission de l'éducation nationale et un renoncement du transfert de cette mission aux régions et aux opérateurs privés,
- une augmentation des moyens dans l'enseignement supérieur pour accroître le nombre de place afin d'accueillir toutes les bachelières et tous les bacheliers qui le souhaitent dans de bonnes conditions d'encadrement et d'études.

Pour la FSU, l'avenir des jeunes ne peut se réduire à des visions de court terme, et certainement pas à une logique de tri.

La FSU exige que les MEN et MESRI ouvrent sans tarder des négociations pour construire une autre politique pour l'enseignement supérieur et un système d'affectation national, transparent, juste et respectueux des aspirations des lycéennes et des lycéens.

Congés de Formation Professionnelle : bilan FPMA 2018

Cette année **543 collègues** ont déposé une demande et seulement 52 ont été satisfaits, dont 25 en prolongation. On observe cette année une hausse substantielle du nombre de demandeurs, en première demande. Ces chiffres sont révélateurs de l'absence de politique de formation continue des enseignants, et ce en dépit de la loi sur le Droit Individuel à la Formation (DIF), en cours de remplacement par le Compte Personnel de Formation (CPF). Jusqu'en 2014, le rectorat de Paris avait décidé d'augmenter de 20% l'enveloppe budgétaire dans le souci de réduire ce déficit. Cette volonté a été depuis abandonnée. Malgré son insuffisance, elle permettait une plus grande satisfaction des collègues. Le SNES-Paris a participé cet automne à un groupe de travail pour essayer de revoir les critères d'attribution de ces congés formations, afin d'augmenter le nombre de satisfaits. Faute d'avoir trouvé un consensus avec l'académie, nous rappelons que les critères sont pour l'instant toujours les mêmes : **le nombre de demandes consécutives** et **l'ancienneté dans le corps**. Deux critères qui conduisent aujourd'hui cette procédure dans le mur, faute de moyens : cette année ce sont presque exclusivement des collègues ayant formulé leur 9^{ème} demande qui sont satisfaits ! Ces aspirations à un temps de formation sont d'autant plus légitimes qu'elles supposent un sacrifice financier substantiel durant l'année de formation. En effet, la rémunération n'est que de 85% du salaire du grade et de l'échelon détenu par l'enseignant, et ce, plafonné à l'indice 650 (correspondant au 4^{ème} échelon de la hors-classe des certifiés ou au 7^{ème} échelon de la classe normale des agrégés). Ce plafonnement, au regard du coût de la vie à Paris, rend ce sacrifice plus grand encore. En réalité, les conditions d'obtention du CFP sont une illustration supplémentaire de la dégradation de notre métier et de son exercice. Nous déplorons qu'aucun réel effort ne soit consenti pour satisfaire les demandes d'agents pour qui c'est un droit. C'est la raison pour laquelle le Snes continue à revendiquer une réflexion d'ampleur sur cette question mais aussi et surtout un doublement du nombre de mois alloués à la formation et une durée de trois ans de congés rémunérés.

Communiqué SNES-FSU Paris concernant les interpellations de lycéens le 22 mai

De nombreux jeunes de notre académie se mobilisent actuellement contre la réforme de l'accès à l'université (Parcoursup). Dans le cadre de la mobilisation du 22 mai, une soixantaine de lycéens a été interpellée au lycée Arago.

Mardi 22 mai au matin, au lycée Hélène Boucher, alors qu'un blocus filtrant avait lieu dans le calme, la police a fait usage de bombes lacrymogènes et a traîné des élèves sur le sol et ce, en présence de parents d'élèves, venus en tant qu'observateurs.

L'interpellation des jeunes (dont une grande partie sont des mineurs) après une tentative d'occupation du lycée Arago le 22 mai au soir, s'est faite de façon inacceptable. Une élève de seconde, a vu sa garde à vue prolongée et ses parents ne savaient toujours pas ce matin, jeudi 24 mai, le lieu où elle se trouvait.

Le SNES-FSU rappelle sa condamnation de toute forme de violences. Il dénonce les conditions de déten-

tion des jeunes mineurs intervenues le mardi 22 mai. Des interventions policières, disproportionnées et opérées sans discernement, ne peuvent qu'envenimer une situation déjà très tendue et anxiogène dans un contexte de remise en cause de l'accès à l'enseignement supérieur via Parcoursup.

Comme ils l'a toujours fait, le SNES-FSU appelle les per-



Le Snes, pour agir ensemble

sonnels à accompagner nombreux les lycéens dans leur mobilisation, afin d'assurer leur sécurité, tout en respectant l'indépendance de leur mouvement. Il rappelle que le droit de manifester concerne aussi bien les jeunes que les adultes.